

Image not found or type unknown



Restitution matériel pc+voiture

Par **sophinet33**, le **29/05/2015** à **16:56**

Bonjour,rnrnJe viens de recevoir ma lettre de licenciement pour faute grave. Je n'ai donc pas de préavis à faire. On me demande de contacter l'entreprise sous 48h pour organiser la restitution de la voiture et du PC au plus vite au siège à Paris. Etant sur Bordeaux, puis je refuser et leur demander de venir les chercher ? rnMerci

Par **moisse**, le **29/05/2015** à **18:21**

Bonjour,rnLà où vous avez reçu le matériel se situe le lieu de restitution.rnMais les frais de déplacement éventuels sont à charge de l'employeur.